

# COMPTE-RENDU

## RÉSUMÉ de la séance du jeudi 25 juin 2020

**Présents :** Marc VENZAL, Marie-Edith NESPOULOUS, Claude PAGES, Isabelle REDON, Laurent SEGOND, Josiane GINESTET, Jean-Charles ROGGERO, Jean-Luc GILLET, Jérôme ASSIE, Valérie TEULET, Pascal COMBAL, Jérôme GUIBERT, Céline CARCENAC, Eléonore CARRIERE, Amélie BLACQUIERES, Martyn LAFON, Dominique BARBUTO, Sophie FRERE, Delphine DESHAIES-GALINIE

Secrétaire de séance : Marie-Edith NESPOULOUS

Secrétaire de Mairie : Sylvie PALAFFRE

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate l'absence de Monsieur Jean-Luc GILLET.

### **1°) *Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2020***

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des Conseillers municipaux le procès-verbal de la séance du 25 mai 2020 qu'ils ont reçu par leur messagerie.

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE signale que son intervention portant sur le point n°9 concernant les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes n'a pas été rapportée.

Monsieur le Maire prend en compte cette remarque et répond que son intervention sera portée sur le prochain procès-verbal.

Le Conseil municipal adopte ce procès-verbal par 14 Voix Pour et 4 Voix Contre.

Il est donc fait mention de l'intervention de Madame Delphine DESHAIES-GALINIE sur le présent Procès-Verbal, concernant les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes. Elle fait observer que le choix de fixer les indemnités de fonction au taux légal maximal autorisé de la tranche démographique représente un coût important pour la Collectivité.

### **2°) *COMPTE DE GESTION 2019***

Madame Josiane GINESTET, rapporteur :

Je soumetts à votre approbation le compte de gestion 2019 présenté par le trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par monsieur le trésorier d'Albi ville et Périphérie, n'appelle ni observations ni réserves de notre part.

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré par 17 voix Pour et 1 Abstention :

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**CONSTATE** la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

**APPROUVE** le compte de gestion établi par monsieur le trésorier pour l'exercice 2019.

### **3°) *Compte Administratif 2019***

Monsieur Jean-Luc GILLET, Conseiller municipal, arrive à 20h12, pensant que le Conseil était programmé à 20h30. Il présente ses excuses et prend place à la séance.

Madame Josiane GINESTET, Rapporteur :

Elle précise que le Compte Administratif 2019 appartient à l'ancienne municipalité. Il y a obligation de présenter ce document et de le voter.

Je soumetts à votre approbation le compte administratif pour l'exercice 2019.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2019	TOTAL 2019
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		734 196,85 €	734 196,85 €
RECETTES	192 559,20 €	713 539,47 €	906 098,67 €
Solde	<b>192 559,20 €</b>	<b>-20 657,38 €</b>	<b>171 901,82 €</b>
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		286 888,37 €	286 888,37 €
RECETTES	151 177,61 €	596 349,90 €	747 527,51 €
Solde	<b>151 177,61 €</b>	<b>309 461,53 €</b>	<b>460 639,14 €</b>

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	734 196,85€	906 098,67€
Investissement	286 888,37€	747 527,51€
TOTAL de l'EXERCICE 2019	1 021 085,22€	1 653 626,18€
Restes à réaliser	12 324,80€	132 465,61€
TOTAL	1 033 410,02€	1 786 091,79€

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Madame Deshaies-Galinié, ancien Maire de la commune de Cunac, conformément à la loi, quitte la séance.

#### **Le conseil municipal,**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**APPROUVE** le compte administratif 2019.

**APPROUVE** l'ensemble des opérations du compte administratif 2019.

**AUTORISE** l'inscription au budget primitif 2020 des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 12 324,80 €

Recettes : 132 465,61 €

**DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes,

**Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus par 16 voix Pour et 2 Abstentions.

Monsieur le Maire rappelle que suite à sa rencontre avec Monsieur Philippe ROBERT, Trésorier d'Albi-Ville et Monsieur Stéphane AVIZOU, Directeur du Service des Finances de la C2A, deux préconisations lui ont été faites : limiter les charges de fonctionnement et proposer une fiscalité adaptée.

#### **4°) *Vote des Taxes Locales 2020***

La commission municipale des finances s'est réunie le 28 mai 2020 pour étudier et réaliser des simulations afin de proposer les taux d'imposition des deux taxes locales à appliquer en 2020 selon le produit fiscal attendu.

La commission propose :

	Bases prévisionnelles	Taux 2020	Produit attendu en
	2020		2020
Foncier bâti	1 121 000	18,71%	209 739
Foncier non bâti	17 900	84,76%	15 172
TOTAL			224 911

Le conseil municipal,

**Vu** l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances du 28 mai 2020,

**CONSIDERANT** la notification des bases fiscales 2020,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**VOTE** les taux des taxes locales pour l'année 2020, tels que définis ci-dessus (augmentation de 2%), par 15 voix Pour et 4 Abstentions.

Madame Josiane GINESTET fait part aux Conseillers municipaux que, lors de la rencontre avec Monsieur Philippe ROBERT, Trésorier d'Albi-ville et Monsieur Stéphane AVIZOU, Directeur du Service des Finances de la C2A, il est important de bien gérer les charges de fonctionnement et nécessaire d'augmenter les taxes locales pour tenir compte de l'évolution de la Collectivité.

### 5°) **Tarifs de la Cantine et de l'Alaé 2020-2021**

Monsieur le Maire informe les Conseillers municipaux qu'il convient de fixer pour l'année scolaire 2020-2021 :

- d'une part, le prix du repas servi en restauration scolaire et
  - d'autre part, le tarif des services de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (A.L.A.É.).
- La Commission en charge des affaires scolaires propose que les tarifs soient dégressifs par tranche de quotient familial.

Ils comportent :

- un prix repas,
- un prix ALAÉ du matin, du midi et du soir, ainsi qu'un forfait matin et soir.

QUOTIENT FAMILIAL (Q)	MATIN	TEMPS DU DEJEUNER			SOIR	FORFAIT (MATIN + SOIR)
		ALAE 12H-14H (avec ou sans repas)	REPAS	TOTAL REPAS + ALAE		
$0 < Q \leq 600$	0,99 €	0,45 €	3,11 €	3,56 €	1,98 €	2,70 €
$600 < Q \leq 1000$	1,05 €	0,48 €	3,28 €	3,76 €	2,09 €	2,85 €
$Q > 1000$	1,10 €	0,50 €	3,45 €	3,95 €	2,20 €	3,00 €

Monsieur le Maire propose aux Conseillers municipaux de fixer les tarifs de l'ALAÉ et du repas servi en restauration scolaire pour l'année 2020-2021 tels que présentés par la Commission en charge des affaires scolaires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, par 15 Voix Pour et 4 Voix Contre, de fixer les tarifs du repas de la cantine et du périscolaire pour l'année 2020-2021 comme indiqués ci-dessus.

## **6°) □ *Renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)***

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour déterminer le nombre de membres du C.C.A.S. Il est proposé de le fixer à 8 représentants dont 4 conseillers municipaux et 4 membres extérieurs représentant des organismes ou associations familiales, de retraités ou personnes âgées, de personnes handicapées ou qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et la lutte contre les exclusions.

Le nombre de 8 représentants est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire propose la liste des 4 conseillers municipaux suivants :

- Madame Josiane GINESTET
- Madame Amélie BLACQUIERES
- Monsieur Jérôme GUIBERT
- Madame Delphine DESHAIES-GALINIÉ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents la liste des conseillers municipaux désignés ci-dessus.

Les représentants des organismes ou associations familiales, de retraités ou personnes âgées, de personnes handicapées ou qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et la lutte contre les exclusions seront désignés par arrêté du Maire.

Pour information, les 4 personnes désignées seront :

- Madame Marie-Hélène BRUNEL, représentant l'Association "Les restos du Coeur",
- Madame Céline MAUREL-LAURIE, représentant l'Association "AgaPei" (Agir avec Amis, Parents et Professionnels et pour les Personnes en situation de handicap),
- Madame Marie-José GRIMAL, représentant l'Association "A.D.M.R." (Aide à Domicile en Milieu Rural),
- Monsieur Francis LAYSSAC, représentant l'Association des Retraités CFDT du Tarn (Confédération Française Démocratique du Travail).

## **7°) □ *Synthèse des activités des Commissions municipales***

### **7-1 Monsieur le Maire donne la parole aux Présidents des Commissions.**

- **Madame Josiane GINESTET, Présidente de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration et Intercommunalité :**

Elle s'inquiète du bilan de la section de fonctionnement 2019 et des résultats des précédentes années soit

2015		2016		2017	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
607 872.47	707 674.98	645 125	718 388.18	698 782.61	716 777.21
<b>Excédent 99 802.51</b>		<b>Excédent 73 263.18</b>		<b>Excédent 17 990.60</b>	

2018		2019	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
748	712	734 196.85	713 481.47
666.50	197.57		
<b>Déficit 36 468.93</b>		<b>Déficit 20 715.38</b>	

Elle fait part au conseil municipal que lors de la réunion avec Monsieur ROBERT, percepteur de la mairie, il a évoqué l'inquiétante situation de la section de fonctionnement. Il a préconisé de veiller à réduire nettement ces dépenses et de recourir à une augmentation des impôts. Les années passées, deux importants chantiers coûteux ont été réalisés et la situation financière de la commune, en fonctionnement, s'en est retrouvée aggravée car d'importants fonds de concours ont été versées à la C2A. L'endettement a lui aussi connu une forte augmentation, le détail en sera communiqué à la prochaine réunion, pour le vote du budget.

Partant de ce constat, les membres de la commission Finances ont étudié, depuis leur élection, les devis, les conventions, ... pour réaliser des économies en lançant de nouvelles consultations. Tous les postes budgétaires sont actuellement analysés.

Elle regrette que le budget primitif 2020 qui sera proposé prochainement, par sa commission aux élus, ne prendra pas en compte tous ces efforts car la plupart des conventions, signées précédemment, courent jusqu'à fin décembre 2020. De plus, du fait de la crise sanitaire, la gestion des finances n'a commencé que depuis un mois. Il faudra patienter jusqu'à 2021. »

**- Madame Isabelle REDON, Présidente de la Commission Vie Associative, Commerces, Centre Bourg et festivités :**

1er point "le Marché" :

"Aujourd'hui, nous avons travaillé sur un point qui me semble important et en respect avec notre programme, c'est-à-dire la mise en place du "Marché".

Bonne nouvelle ! nous avons une date le dimanche 23 août...

Plus précisément, le travail fournit nous amène à présenter aux citoyens cunacois un lieu de vie essentiel à nos yeux qu'est le marché de village. Ce marché sera animé par plusieurs exposants qui représentent des valeurs fortes auxquelles nous croyons (c'est-à-dire, la culture des bons produits) maraîcher, horticulture, traiteur, poissonnerie etc...

2ème point "les Associations" :

"Réunion ce samedi 27 juin à 14h00 (Espace Associatif) avec lesquelles nous tenons à développer et à aménager des manifestations croisées (éducatif, associatif et écoles). Nous parlerons budgets, conventions, mise à disposition des infrastructures, les nombres d'adhérents".

- **Monsieur Laurent SEGOND, Président de la Commission Communication, référent de proximité et réunions publiques :**

"Bonjour à toutes et à tous,

En tant que quatrième adjoint et par délégation de notre maire Marc VENZAL,

**Je préside la commission communication qui a en charge 3 axes majeurs, à savoir :**

La **communication globale de la commune de CUNAC** allant de la publication municipale ainsi que les transmissions publiques aux différents médias : presse, radios, internet etc. Concernant les réseaux sociaux, un projet de développement est en cours et sera bientôt étudié en commission.

Le deuxième point concerne **la gestion et l'organisation des réunions publiques.**

Enfin, j'ai pour mission **la mise en place des élus référents de proximité** : pour cela, j'ai déjà réuni ma commission et validé le découpage de la commune en 9 zones pour lesquelles 9 conseillers municipaux y seront affectés très prochainement.

À ce jour, depuis précisément un mois pile, nous sommes aux affaires, le travail est énorme !

Pour ma part, j'ai déjà beaucoup travaillé sur plusieurs axes et ouvert beaucoup de projets pour avoir une vision d'ensemble.

Pour en citer quelques-uns très rapidement, j'ai commencé par une **phase d'audit de l'infrastructure informatique**, des outils de communication existants allant de notre site Internet à la revue municipale qui sera complètement remaniée pour la rentrée, une maquette étant déjà commencée.

Nous avons **mis en place des outils de travail** pour les réunions et commissions (relevé de décisions).

J'ai également mis en œuvre **une charte graphique** de façon claire et cohérente, ce qui n'existait pas.

Le plus important dans la communication selon moi se résume en quelques mots :

**COHERENCE      CLARTE      REACTIVITE      et surtout      EFFICACITE !**

Pour cela, j'ai dernièrement établi un **plan exhaustif, global et évolutif de communication** pour tout le mandat sous forme de cartographie d'idées, présenté prochainement en commission.

Nous avons établi de la même façon un **plan médias** qui nous permettra de mieux développer la communication presse entre autres.

J'ai déjà commencé à contribuer au développement des outils internes informatique au sein de la mairie (agenda partagé, logiciel pour tirage au sort des jurés d'assises, etc.)

J'ai rencontré le responsable informatique de la C2A Mr Alain DUPUIS le 05 juin, ainsi que Mr Thierry VIENNE de la société KAURIWEB le 12 juin pour le site Internet qui est en cours de remaniement.

Pour finir, j'ai participé aux différentes commissions et suis venu en appui informatique et communication pour les autres adjoints de notre équipe afin de réaliser divers documents de travail, tableaux, flyers, etc.

Je remercie tous les membres de ma commission, les adjoints, conseillers municipaux et Mr le Maire."

**- Monsieur Claude PAGÈS, Président de la Commission urbanisme, travaux et développement du Territoire :**

Dès la prise de fonction, il a été établi un inventaire du matériel et des installations.

La commission Travaux s'est réunie le lundi 8 juin pour proposer une planification des travaux concernant l'entretien de la commune.

La commune a pris en charge l'entretien des terrains de sports et de certains espaces verts (ceux-ci étaient attribués à l'entreprise "ESAT- CARAMANTIS- ASEI" à Carmaux).

A partir du 29 juin, pour une durée de 90 jours, l'entreprise SOTRANASA pour le compte d'ORANGE procèdera au remplacement de 40 poteaux de FRANCE TELECOM sur l'ensemble de la commune.

Voirie : en attente d'un devis qui a été demandé à l'entreprise BASCOUL à ALMAYRAC pour faire un passage avec l'épareuse pour l'entretien des chemins de randonnée "des deux Vallons".

**- Madame Marie-Edith NESPOULOUS, Présidente de la Commission éducation, enfance, école et accueil intergénérationnel :**

Bilan du Conseil d'école du 23 juin 2020.

- effectifs stables 2019/2020 = 123 élèves

2020/2021 = 124 élèves

- La crise du coronavirus a été gérée par le corps enseignant avec l'appui de la mairie.

- Ecole inscrite au projet "Label Ecole numérique 2020" : le devis de la Société "EQUASYS" sera porté au budget.
- Travaux à prévoir :
  - \* Réfection des toilettes de la maternelle,
  - \* Achat visiophone
- Bilan de la Coopérative scolaire positif
- Bilan de l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) positif. L'association recherche des bénévoles.

Nous avons dénoncé la convention qui nous lie au FRANCAS de SAINT-JUÉRY. Nous avons 6 mois pour revoir le contrat et prendre nos dispositions. Deux RDV sont fixés avec eux (les 15 et 29 juillet 2020). Il conviendra de prendre une décision d'ici la fin de l'année.

- Elaboration d'un document partagé entre l'Ecole, les Francas et la Mairie, pour les inscriptions de la rentrée 2020-2021.
- Travail des règlements intérieurs de la Cantine et de l'Alaé.

Nous conviendrons de réunir la commission après les vacances au mois de septembre.

## **7-2 Monsieur le Maire informe les Conseillers municipaux :**

- Prochain Conseil municipal jeudi 16 juillet 2020 à 20 heures,
- Départ à la retraite de Madame Françoise ILLOUZE au 1er juillet 2020 : un pot d'amitié aura lieu vendredi 3 juillet à 18 heures dans la Cour de l'Ecole.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 heures 15 minutes.